



# Projet Associatif 2023-2027

*Ensemble, Osons!*



Association Les Papillons Blancs  
d'Hazebrouck et environs



Version en  
Facile A Lire et à Comprendre





L'équipe de rédaction de la version en FALC  
du Projet Associatif est composée de :

- Pauline SPAGNOL,
- Nicolas STAQUET,
- Céline SPILEERS,
- Vincent DUMORTIER,
  - René DUPONT,
- Jean-Noël LENGART,
- Philippe DEBAECKER,
  - Vicky LEGRAND,
  - David ANSELIN,
  - Philippe VEBROS.

L'équipe de validation est composée de :

- Mathilde MARIEN,
- Isabelle VANDENBAVIERE,
- Emmanuel SANTOS.



Version en  
Facile A Lire et à Comprendre

## Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs

- Nos valeurs..... Page 5

## Nos rêves pour les 5 ans à venir

- Les Personnes Accompagnées ..... Page 7
- Les Familles ..... Page 15
- Les Equipes ..... Page 17
- Les Adhérents ..... Page 19
- La Planète..... Page 21
- L'Association ..... Page 23



# NOS VALEURS

# NOS VALEURS



L'association se fonde sur des valeurs.

Les valeurs, c'est ce qui est important pour l'association :

- Le respect, c'est prendre en compte la personne et accepter ses différences.
- La reconnaissance de la citoyenneté, c'est être reconnu comme un citoyen à part entière. Un citoyen est une personne qui a des droits et des devoirs dans la société.
- Le droit à l'expression, c'est pouvoir exprimer ses choix, ses opinions, son ressenti.
- La lutte contre la discrimination. La discrimination c'est rejeter une personne ou un groupe de personnes, à cause, par exemple de son sexe, de sa religion ou de son handicap... C'est interdit. Chacun a sa place dans la société.
- L'égalité, c'est avoir les mêmes droits que tous les citoyens
- La dignité c'est respecter ce que je suis en tant que personne.
- La solidarité, c'est aider les personnes qui en ont besoin.
- La fraternité, c'est un lien d'amitié et de soutien entre les personnes.
- La discrétion, c'est faire attention à ne pas gêner les autres, c'est le respect de ma vie privée et de mon intimité.
- La bien-traitance, c'est le droit d'être accompagné de la manière qui me convient le mieux. C'est tenir compte de ma liberté, de mes choix et de mes décisions.
- La laïcité, c'est le droit de pratiquer la religion que j'ai choisie et respecter la religion des autres.
- Et la confidentialité, c'est le secret des informations qui me concernent.





# LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES





**Agir pour  
assurer le  
meilleur pour  
les enfants**

# **LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

**L'association veut accompagner le plus tôt possible l'enfant en situation de handicap et sa famille.**

**L'association veut être présente tout au long de son parcours.**

- L'association sera présente auprès des familles dès l'annonce du handicap.
- Chaque enfant doit pouvoir aller à la crèche, à l'école et avoir accès aux loisirs.
- L'association s'occupe des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours (de très jeune jusqu'après la retraite).
- L'association recherche et développe des solutions d'accompagnement adaptés aux besoins précis de chaque enfant.



# LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES





Vivre  
pleinement sa  
vie d'adulte et  
de citoyen

# LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



**L'association veut permettre à chaque personne accompagnée de vivre sa vie d'adulte et d'être un citoyen à part entière.**

- L'association travaille pour le développement de l'accès à l'information adaptée pour tout le monde.
- Elle aidera les personnes à utiliser les outils numériques. Par exemple, internet, les téléphones, les réseaux sociaux.
- L'association va permettre aux personnes de faire ses propres choix. Cela s'appelle l'autodétermination.
- Les personnes en situation de handicap ont le droit d'avoir une vie affective et sexuelle comme tout le monde.
- Les personnes participent et s'engagent dans la société. Ça veut dire aider les autres personnes (par exemple, être bénévole au Restos du Cœur, faire l'Opération Brioches...).
- L'association aide les personnes à essayer, à apprendre (par exemple faire un essai au travail... ).
- Tout le monde a le droit de faire des erreurs et de se tromper.
- Tout le monde a le droit à l'expression en utilisant des outils adaptés (par exemple, utiliser des mots simples, utiliser le Facile à Lire et à Comprendre, les pictogrammes...).
- L'association aide les personnes en situation de handicap à prendre soin de leur santé (par exemple, faire des étirements le matin au travail, être accompagné chez le docteur...).
- Tous les professionnels de santé du territoire doivent être sensibilisés au handicap. Les professionnels de santé ce sont les médecins, les infirmiers, les aides-soignants, les kinésithérapeutes, les dentistes...
- L'association continue de développer des actions pour les personnes adultes entre 18 et 25 ans et pour les personnes vieillissantes.



# LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES





Choisir son  
chez soi

# LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

**L'association veut permettre à chaque personne accompagnée d'avoir accès à un logement à tous les âges de la vie.**

**Elle veut permettre à chacun de participer à la vie dans la société.**

- L'association continuera de développer l'accès au logement adapté pour tous ceux et celles qui le souhaitent.
- Un accompagnement adapté sera proposé à chaque personne en fonction de ses besoins dans tous les établissements et services de l'association.
- Les personnes pourront se préparer à la vie en autonomie grâce à des accueils préparatoires. Un accueil préparatoire, c'est essayer de vivre dans un nouvel environnement (par exemple un nouveau logement, un nouvel accompagnement).
- L'association favorisera le « Vivre Ensemble » pour éviter l'isolement des personnes. Le « Vivre ensemble », c'est faire des activités en lien avec tout le monde (par exemple la fête des voisins).



# LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES





**S'épanouir  
par le travail  
et en tant que  
citoyen**

# LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



**L'association veut permettre à chaque personne accompagnée de s'épanouir en choisissant son activité et de s'épanouir comme citoyen.**

**S'épanouir, c'est être content de soi, être heureux.**

**Être citoyen c'est avoir des droits et des devoirs.**

- L'association aide toutes les personnes à faire ses propres choix.
- Chacun a le droit de participer à la vie en société . La vie en société c'est vivre avec tout le monde. Chacun a le droit de choisir comment il souhaite participer.
- Chaque personne a le droit d'essayer un travail, une activité, selon ses choix et ses compétences. Tout le monde a le droit de faire une erreur.
- L'association permet à chaque personne de découvrir toutes les activités possible (travail, activités sociales, logement, accueil temporaire...).
- Elle peut faire des activités dans le milieu ordinaire ou dans les établissements de l'association. Le milieu ordinaire est ouvert à tout le monde.
- Elle propose aux personnes des activités qui permettent de s'épanouir, de s'exprimer, d'être citoyen, de participer à la vie de quartier.
- L'association va aider une personne qui essaie une activité professionnelle loin de son domicile. Elle va l'aider à trouver un logement temporaire durant sa période de travail.
- La personne a le choix de son activité professionnelle (travail) selon ses envies.
- L'association aide et accompagne la personne dans son choix professionnel.
- L'association soutient et valorise la participation de tous dans la société. Valoriser c'est reconnaître les capacités et compétences d'une personne.



# NOS RÊVES POUR LES FAMILLES





## **L'association soutient les familles concernées par le handicap.**

- L'association accompagnera les jeunes parents et toute la famille selon leur besoin.
- Elle développera des actions pour que chaque famille ne soit plus seule face au handicap.

Développer, c'est créer des nouvelles choses.

- Le savoir-faire des aidants familiaux sera valorisé.

Le savoir faire, c'est toutes les connaissances que l'on a et tout ce qu'on sait faire.

Les aidants familiaux sont les proches de la personne.

L'association reconnaît les compétences et les capacités des aidants familiaux.

- Les outils de communication seront améliorés pour mieux informer. Les familles seront accompagnées sur leurs droits.
- De nouvelles solutions de répit sur le territoire seront proposées pour les personnes accompagnées et leur famille.

Les solutions de répit c'est donner du temps aux personnes pour se reposer.

- L'association fera appel aux bénévoles pour participer à la vie de l'association.



# NOS RÊVES POUR LES ÉQUIPES





# NOS RÊVES POUR LES ÉQUIPES



**L'association veut valoriser et soutenir les équipes. L'objectif est de proposer un accompagnement de qualité aux personnes et à leurs familles.**

- Le cadre de travail sera amélioré pour donner envie aux professionnels accompagnants de venir travailler au sein de l'association. Le cadre de travail ce sont les équipements, l'ambiance générale et l'activité professionnelle.
- L'association donnera plus de moyens aux professionnels pour accompagner les personnes et communiquer avec elles. Les moyens peuvent être financiers, matériels et les formations.
- Elle développera l'utilisation du digital. Le digital, c'est l'ensemble des outils numériques (internet, applications sur téléphone, tablettes, objets connectés).
- Cela permet aussi d'accompagner les personnes qui n'ont pas de solution et qui vivent à domicile.
- Les nouveaux professionnels devront respecter les valeurs de l'association. Ils devront avoir les connaissances nécessaires pour accompagner les personnes .
- Des formations seront proposés aux salariés.
- La formation permettra d'avoir des personnes ressources au sein des établissements et services. Une personne ressource a des compétences et des connaissances, elle peut les transmettre à d'autres professionnels.
- Les bénévoles seront formés par l'association.



# NOS RÊVES POUR LES ADHÉRENTS





Les  
Adhérents

# NOS RÊVES POUR LES ADHÉRENTS

**L'association veut développer des services pour les adhérents et mieux les informer sur leurs droits.**

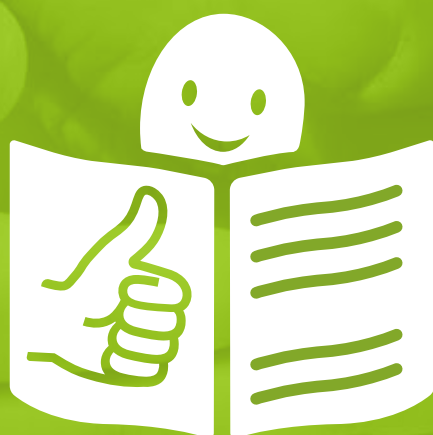
- L'association souhaite créer un réseau d'ambassadeurs. Un réseau d'ambassadeurs, c'est un groupe d'adhérents qui représente et qui défend les valeurs de l'association.
- Les ambassadeurs chercheront l'adhésion de nouveaux adhérents.
- Des actions seront proposées aux ambassadeurs pour leur permettre d'être ensemble.
- Des actions seront proposées aux ambassadeurs pour valoriser leurs compétences.
- Les adhérents seront informés sur leurs droits.
- L'association a choisi de développer la triple expertise.

La triple expertise concerne les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

La triple expertise permet d'améliorer l'accompagnement des personnes accompagnées.



# NOS RÊVES POUR LA PLANÈTE







La Planète

# NOS RÊVES POUR LA PLANÈTE

## **L'association s'engage pour la protection de la planète.**

- Les familles, les personnes accompagnées, les professionnels seront formés aux gestes écologiques qui permettent de prendre soin de la planète. Les gestes écologiques sont par exemple faire le tri sélectif des déchets, recycler, éviter le gaspillage,...
- L'association veut réduire la pollution produite par les déplacements. Elle favorisera les déplacements à pied, en vélo, en train, en voiture électrique,...
- Elle proposera aux personnes accompagnées de faire des rendez-vous médicaux par visio-conférence.
- Elle fera attention à respecter la planète dans ses futures constructions (par exemple utiliser du bois, des panneaux solaires) Elle fera aussi attention à sa façon de consommer (par exemple utiliser moins d'eau, baisser la température du chauffage...).
- Toutes les personnes participeront à des actions pour prendre soin de la nature.
- L'ESAT et l'Entreprise Adaptée s'engagent à protéger la planète en faisant attention à utiliser des pratiques de travail et des matériaux moins polluants.



# NOS RÊVES POUR L'ASSOCIATION



## **L'association veut continuer de défendre les droits des personnes en situation de handicap et leur famille.**

- L'association porte la parole des personnes en situation de handicap et leur famille.
- Elle travaille avec tous les partenaires et les citoyens du territoire pour parler du handicap. Les partenaires sont par exemple d'autres associations, la mairie, des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).
- Le système d'information sera amélioré. Le système d'information ce sont tous les outils qui permettent de partager des informations (exemple : site internet, réseaux sociaux..).
- L'association doit montrer qu'elle est utile pour la société.
- Tous les établissements de l'association vont avoir une évaluation. L'évaluation permet de vérifier si les personnes sont bien accueillies et bien accompagnées. Cela permet d'améliorer leur accompagnement.
- Les personnes accompagnées, les familles et les professionnels vont participer à la réflexion des projets et aux décisions de l'association.



## Association Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs

18 rue de la Sous-Préfecture  
59190 Hazebrouck  
Tél. 03 28 41 49 67  
[association@papillonsblancshazebrouck.org](mailto:association@papillonsblancshazebrouck.org)  
[www.papillonsblancshazebrouck.org](http://www.papillonsblancshazebrouck.org)



 Unapei